

■ Message de Françoise Grolleau, présidente de l'Université d'Angers

Angers, le 06/10/2026

■ Journée de mobilisation lycéenne et étudiante

S'il appartient aux lycéens et aux étudiants d'exprimer les revendications qui sont les leurs, cette mobilisation de grande ampleur au niveau national et à Angers met en lumière la fragilité croissante de nos systèmes scolaire et universitaire et le manque d'efficacité des politiques gouvernementales en matière d'enseignement, en témoignent les récents résultats du classement PISA.

Je tiens ainsi à alerter, une fois de plus, sur les difficultés croissantes que traverse le système universitaire français depuis plusieurs années et dont les conséquences touchent directement les conditions de vie, d'étude, de réussite et d'insertion professionnelles des étudiants. Leur mobilisation d'aujourd'hui n'est pas étrangère à cette situation et leur voix vient s'ajouter aux multiples alertes que les établissements eux-mêmes ont tenté de faire entendre ces derniers mois et ces dernières années, sans succès notable.

À l'Université d'Angers, comme dans bien d'autres universités, les trois dernières années ont été marquées par une austérité financière rendue nécessaire par un sous-financement historique de l'établissement et la mise en place de plans de retour à l'équilibre budgétaire particulièrement difficiles d'un point de vue financier, social, humain et pédagogique.

Ainsi, depuis 2024, environ 10 millions d'euros de dépenses ont dû être supprimés, 20 postes de personnels administratifs et techniques n'ont pas été reconduits, 14 postes d'enseignants-chercheurs n'ont pas été pourvus et de nombreux autres postes d'enseignants-chercheurs ont été remplacés par des Attachés temporaires d'enseignement et de recherche.

Au total, en prenant comme mesure de l'efficacité de l'action de la gouvernance les économies cumulées à date de 2026, celles-ci s'établissent, toutes choses égales par ailleurs, à près de -3M€ pour la masse salariale (chiffre en cours de consolidation), -4M€ pour la dépense de fonctionnement et plus de 3M€ de renoncements de dépense d'investissement.

En parallèle, l'Université d'Angers a continué d'accueillir toujours plus d'étudiants (+ 4 000 depuis l'année 2022-2023), a été confrontée à la hausse inévitable d'un certain nombre de dépenses (énergétiques notamment) et au vieillissement d'un patrimoine qui exige pourtant des investissements importants afin de maintenir des conditions d'étude et de travail convenables.

Chacun pourra comprendre facilement que cette équation – baisse des moyens d'une part, augmentation de dépenses incontournables et de l'activité d'autre part – est intenable à court terme et met gravement en péril la qualité du service public, pourtant essentiel, rendu par l'Université d'Angers.

Il faut préciser que cette trajectoire insoutenable a été objectivée par les services du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche eux-mêmes puisque par deux fois, dans deux rapports rendus au ministre, l'Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGESR) a souligné le manque de moyens de l'Université d'Angers en comparaison avec la moyenne des autres établissements universitaires. À titre

d'illustration, un étudiant de l'Université d'Angers bénéficie en moyenne d'une dotation de l'État de 5 500 euros, quand la moyenne nationale (pour des établissements similaires) se situe à 7 500 euros (rapport de l'IGESR rendu au ministre en novembre 2025), ce qui correspond à un manque de 53 millions d'euros au total pour l'établissement. De même, il a été démontré que les dépenses des bibliothèques universitaires de l'Université d'Angers sont deux fois inférieures aux dépenses moyennes des autres bibliothèques universitaires françaises (rapport de l'IGESR rendu au ministre en juillet 2026) pour un service rendu dont la grande qualité reste soulignée.

Cette situation demeure incompréhensible autant qu'insoluble et dangereuse, comme l'Université d'Angers le rappelle depuis trois ans. Et la décision du gouvernement d'instaurer depuis la rentrée dernière les droits différenciés pour les étudiants extra-communautaires, censés permettre des recettes supplémentaires pour les établissements en difficulté, constitue non seulement une réponse financière tout à fait marginale mais de surcroît met en péril, à court terme, l'attractivité des établissements français autant que la cohésion sociale de la communauté.

Ces difficultés ne sont pas que conjoncturelles. Elles sont structurelles et méritent une réforme globale, ambitieuse et courageuse du système universitaire.

À l'échelle nationale, il convient de rappeler que les moyens consacrés à l'ESR en France sont insuffisants au regard de la moyenne de l'OCDE et des objectifs de la stratégie de Lisbonne, notamment en matière de recherche (2,1 % de dépense publique nationale en France, pour un objectif européen à 3 %). Surtout, c'est l'affectation des crédits et leur répartition équilibrée sur le territoire dans le respect du principe d'égalité territoriale, qui interroge avec des crédits PIA et France 2030 qui ont fait croître très significativement le budget de l'ESR mais en les fléchissant principalement sur les dix plus grandes universités françaises.

La réforme systémique que je propose depuis plusieurs mois, notamment dans le cadre des récentes assises des universités, devra intégrer à la fois l'affectation de moyens supplémentaires et la mise en place d'un modèle juste et équitable d'allocation des moyens aux universités, pour permettre un service public de qualité, à la hauteur des besoins, sur l'ensemble du territoire national. Et une telle réforme devra répondre sérieusement à une question centrale qui se trouve au cœur de la mobilisation lycéenne et étudiante : la préparation des générations futures est-elle une priorité ?

Je tiens, enfin, à saluer dans ce contexte dégradé la résilience de la communauté universitaire à Angers, qui demeure engagée dans sa mission de service public. Preuve en est l'excellence académique de l'établissement, maintenue jusqu'à présent puisqu'il demeure parmi les leaders français de la réussite étudiante et est récemment rentré dans le classement de Shanghai pour son activité de recherche. Et saluer, aussi, la communauté étudiante qui demeure bienveillante et ouverte au dialogue, comme elle a pu le montrer ces derniers jours.

> **Contacts :**

Lambert Creuxlebois, *Directeur de cabinet*

02 41 96 23 99 - 06 25 05 93 48 - lambert.creuxlebois@univ-angers.fr

Gwendoline Haumont, *Directrice de la communication*

02 41 96 22 68 - 06 20 66 57 55 - gwendoline.haumont@univ-angers.fr